

"ESTHETIQUE COSMETIQUE, PARFUMERIE"



LYCÉE PROFESSIONNEL VICTOR LÉPINE

40, rue Victor Lépine - 14 000 CAEN

www.etab.ac-caen.fr/lyceevictorlepine - Tél. : 02.31.52.51.00 - Fax : 02.31.52.51.10

B.P. "ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE"

Contact

Chef de travaux : 02 31 52 51 00
Coordonnateur pédagogique du CFA : 02 31 83 10 42
cfa.en14@ac-caen.fr

Conditions d'accès

Titulaire du CAP Esthétique – Cosmétique
FCIL : Formation Complémentaire soins du corps

Métier visé

Le titulaire du Brevet Professionnel peut occuper des postes de :

- directeur technique
 - d'Institut
 - de Centre de beauté
 - de parfumerie
 - de centre d'Esthétique spécialisé
- animateur itinérant auprès de la clientèle
- conseiller en image personnelle

Durée du contrat

Sauf conditions particulières, le contrat d'apprentissage est conclu pour deux ans (800 heures minimum, soit 100 journées de formation, sont consacrées à la formation au sein du Lycée avec une alternance de deux jours par semaine au Lycée et le reste du temps hebdomadaire en Institut).

Objectifs de la formation

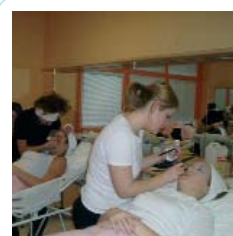
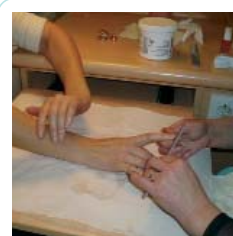
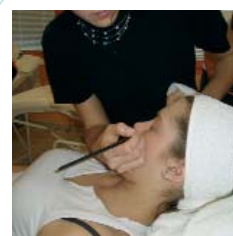
La formation du technicien en Esthétique – Cosmétique – Parfumerie est centrée sur la technique des soins esthétiques et du maquillage, sur la vente conseil et sur l'accueil et le suivi de la clientèle.

A l'issue de la formation, l'apprenti (e) est capable de :

- réaliser des maquillages et des soins esthétiques du visage et du corps.
- conseiller et vendre des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie.
- assurer l'animation de pôles de vente, gérer des unités de prestations de services ou de vente de produits cosmétiques et de parfumerie (institut, centre de beauté, parfumerie...).
- participer à la formation des personnels et assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Typologie des entreprises pouvant assurer l'accueil d'un apprenti

Ce métier s'exerce dans les entreprises suivantes : instituts de beauté, centres d'esthétique spécialisés, parfumeries, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées, entreprises de distribution de produits cosmétiques, de matériels professionnels, établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie...



L'établissement assure un accompagnement à la recherche d'entreprise.
Possibilité de restauration sous le régime "lycéen" au sein du lycée.